

**association internationale des maires francophones :
Lausanne présidera la commission «Villes et
développement durable»**

Du 15 au 18 octobre 2008 à Québec, le syndic Daniel Brélaz représentera la Ville de Lausanne à l'assemblée générale de l'association internationale des maires francophones (AIMF) et au Sommet de la Francophonie. Il prendra à cette occasion la présidence de la commission «Villes et développement durable» de l'AIMF. Cette action s'inscrit dans la volonté des autorités communales de renforcer leurs partenariats avec d'autres villes pour favoriser les échanges d'expériences et porter plus loin le nom de Lausanne.

Depuis le début des années 90, la Ville de Lausanne est membre de l'association internationale des maires francophones (AIMF), un regroupement de 176 villes et 15 associations de villes actif dans la coopération au développement. La prochaine assemblée générale de l'AIMF aura lieu à Québec les 15 et 16 octobre 2008, sur le thème «les finances et la ville». Du 17 au 19 octobre, la rencontre sera suivie du Sommet de la francophonie, la plus importante manifestation de la francophonie. Le syndic de Lausanne, Daniel Brélaz, et le chef du SEGRE, Denis Décosterd, feront partie de la délégation suisse, présidée par le Président de la Confédération, Pascal Couchepin.

Mercredi 15 octobre, lors de l'élection du nouveau bureau de l'AIMF, Daniel Brélaz sera désigné Président de la Commission «Villes et développement durable» et, à ce titre, membre du bureau. En acceptant cette responsabilité, la Ville s'engagera à animer un réseau autour de thèmes en lien avec le développement durable. Pionnière en la matière, ville hôte et fondatrice de la Fédération internationale des régions vertes (IFGRA), Lausanne rappellera dans ce cadre que des solutions pertinentes existent pour mettre en œuvre le développement durable, avec ses composantes économiques, sociales et environnementales, et qu'il appartient aux collectivités locales, du fait de leur proximité avec les problèmes à résoudre, de jouer un rôle prioritaire en la matière.

La participation active de Lausanne lui permettra de partager son expérience avec les membres de l'AIMF et de se donner une plus grande visibilité sur le plan international. Elle s'inscrit également dans la volonté de l'AIMF de renforcer l'implication des villes par la constitution d'un réseau d'experts et par la création de plateformes de coopération avec d'autres organisations et acteurs.

Administration générale et finances

Liens internet :

- www.aimf.asso.fr
- www.lausanne.ch/agenda21
- www.ifgra.org

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec:

- Daniel Brélaz, syndic de Lausanne, tél. 021 315 22 00
- Denis Décosterd, chef du service des études générales et des relations extérieures (SEGRE), tél. 021 315 24 10

Lausanne, le 13 octobre 2008

